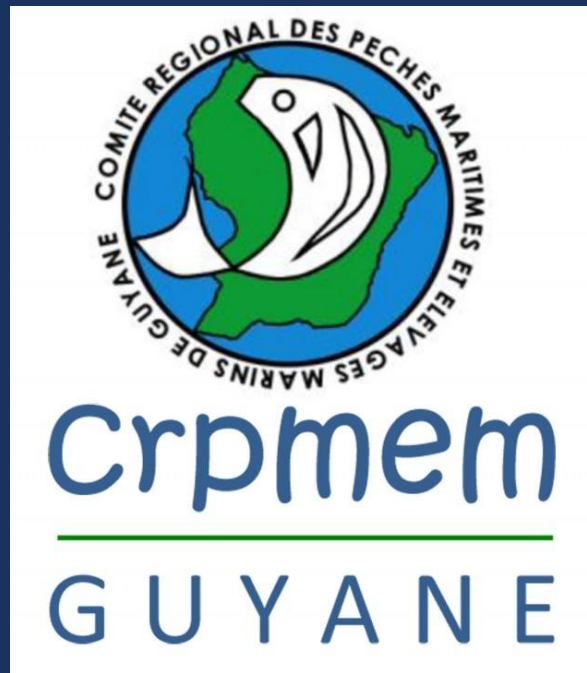


DES ENJEUX À REPLACER AU NIVEAU RÉGIONAL PLUS LARGE

JOCELYN MÉDAILLE, CRPMEM DE GUYANE





Crpmem
G U Y A N E

Une ressource abondante...

- 1500 km de côte et 650 000 km² de ZEE
- Cet apport permet à l'UE de disposer de la plus grande ZEE au monde
- Enjeu pour la sécurité alimentaire régionale et l'emploi en mer comme à terre → **plus de 10 000 emplois de marins professionnels – 8 % de l'emploi de ces territoires**

... mais :

- **aucune modernisation de la flotte des RUP**
- **une intégration tardive au sein de la PCP**

La pêche des RUP se caractérise par de nombreux handicaps

- Faible capacité de capture
- Navires vétustes inadaptés à la législation => demandes de dérogation pour pouvoir partir en mer
- Risques pour la sécurité des marins en mer
- Refus des compagnies d'assurance pour assurer les bateaux de plus de 10 ans
- La modernisation demandée par la législation n'est pas possible en pratique

→ Nous allons vers une disparition programmée des flottes des RUP



Une ressource halieutique abondante

- Pas de surpêche de la part des pêcheurs locaux
- Une gestion de la ressource enviée par nos voisins...
- ...Et même pillée : le fléau de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) – la pêche INN prélève 2 à 3 fois plus de ressources que la flotte légitime (*source : IFREMER*)
- Mise en place de systèmes de sélectivité

➔ Le problème demeure : mauvaise exploitation contrainte par la prise en compte tardive des RUP dans la Politique Commune de la Pêche – une double peine pour les pêcheurs des RUP



Crpmem
G U Y A N E

Un besoin de moderniser et de renouveler la flotte

- Navires trop vétustes, inconfortables et même dangereux
- Absence d'attractivité de la filière malgré un chômage exceptionnellement élevé
- Vieillesse de la profession
- Navires très coûteux et énergivore à l'exploitation et à l'entretien
- Vieillesse plus rapide des navires dû aux conditions climatiques spécifiques aux RUP
- Capacité de stockage et congélation à bord limitée
- Nécessité d'une meilleure présence dans le bassin pour dissuader les pêcheurs illégaux

→ **Un endettement massif des pêcheurs**



Crpmem
G U Y A N E

La Commission n'a pas suffisamment pris en compte les particularités des pêcheries des RUP.

Le Parlement a obtenu que le FEAMP intègre davantage les particularités des flottes des RUP.

Les efforts doivent être poursuivis car les flottes des RUP sont menacées de disparition et doivent légitimement obtenir un renouvellement et une modernisation pour assurer le grand rôle régional qui leur incombe.



Crpmem

G U Y A N E

Merci de votre
attention